



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

Enjeux de formation - Installation et maintenance industrielle

Question écrite n° 11572

### Texte de la question

Mme Danielle Brulebois interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie, sur les enjeux de formation dans les secteurs de l'installation et de la maintenance industrielle. Depuis plusieurs années, l'ambition de réindustrialisation de la France se concrétise. De nombreux investissements français et étrangers ouvrent un nouvel horizon dans beaucoup de territoires ; c'est notamment le cas en Bourgogne-Franche-Comté. Malheureusement, les seuls investissements ne suffiront pas à pérenniser cet élan. Sans collaborateurs compétents et qualifiés en nombre suffisant, la pérennité des activités industrielles est menacée. Or la tension sur le recrutement est historique. Dans le Jura, les offres d'emploi dans les métiers de l'installation et de la maintenance des équipements industriels ont bondi de plus de 600 % en 12 mois, selon l'observatoire Pôle emploi de Bourgogne-Franche-Comté (données de septembre 2023). Au cours de l'été, les offres avaient même augmenté de 1 000 % en un an. Au printemps 2023, le Président de la République annonçait une mise en adéquation des offres de formation avec les besoins locaux en main-d'œuvre. Cette réforme est attendue par les acteurs économiques. Former suffisamment et à proximité des investissements industriels pour mener à bien les projets de décarbonation qui se multiplient dans l'Hexagone. Électrotechnique, maintenance, automatisme... Ces métiers sont essentiels à l'industrie d'aujourd'hui et de demain. Elle souhaite savoir quels sont les plans d'action et les moyens prévus par le Gouvernement pour former la nouvelle génération industrielle.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Brulebois](#)

**Circonscription :** Jura (1<sup>re</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11572

**Rubrique :** Formation professionnelle et apprentissage

**Ministère interrogé :** [Industrie](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [26 septembre 2023](#), page 8425

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)